



# TOUT SAVOIR SUR L'APPRENTISSAGE

1 job, 1 diplôme!

## QUELLES FORMATIONS ?

6 titres professionnels en entrées et sorties permanentes dans le domaine du **secrétariat et de la comptabilité** du niveau 3 au niveau 5 (de la nouvelle nomenclature) :

- TP Employé.e Administratif & d'Accueil\_niveau 3\_cap-bep
- TP Secrétaire Assistant.e\_niveau 4\_bac
- TP Secrétaire Comptable\_niveau 4\_bac
- TP Comptable Assistant.e\_niveau 4\_bac
- TP Secrétaire Assistante Médico-Social\_niveau 4\_bac
- TP Gestionnaire de Paie\_niveau 5\_bac +2

Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée au nom de l'Etat par le ministère du travail et de l'emploi, elle atteste de la maîtrise des compétences, des aptitudes et des connaissances métier.

## POUR QUI ?

- Tous les jeunes jusqu'à 30 ans
- Sans limite d'âge pour les personnes titulaires d'une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH), les sportifs de haut niveau & selon les cas pour les personnes en création ou reprise d'entreprise.

## LE CONTRAT

- CDI ou CDD (durée de **6 mois à 4 ans** (selon les situations).
- **Peut être signé à tout moment de l'année.**
- **Temps plein ou partiel**
- Le volume annuel de formation doit être égale ou supérieur à **25% de la durée totale du contrat.**
- **TOUT EST POSSIBLE ! Rythme d'alternance à adapter selon vos besoins** (possibilité de le réadapter au fil de l'année)

## Pourquoi choisir le CPE ?

Une expertise de **plus de 35 ans** dans la formation.

**Intégration de la formation à tout moment dans l'année** (pas de délai d'attente une fois que le contrat est signé)

> Rythme d'alternance adapté à vos besoins

**Parcours personnalisé et individualisé**

**Pédagogie mixte** : possibilité (en accord avec l'employeur) d'effectuer la formation à distance et en présentiel

Un accompagnement pour la mise en place du contrat d'apprentissage avec aide au recrutement et au choix de la formation si besoin.

" Choisir l'apprentissage, c'est gagner en savoir-faire et s'engager pour l'avenir. "



# TOUT SAVOIR SUR L'APPRENTISSAGE

## QUELS AVANTAGES ?

### Pour l'employeur

- Exonération partielle des charges sociales patronales
- **Pour le secteur privé :**  
**Prime à l'embauche\*** si contrat signé en 2024 : 6000 €
  - **Aide supplémentaire AGEFIPH:**  
 >jusqu'à 4000€ pour le recrutement d'une personne en situation de handicap pour un contrat d'au moins 6 mois, 24h par semaine minimum.
- Prise en charge totale du coût de la formation

\*Pour la première année. Automatique pour les entreprises de <250 salariés. Si >250 salariés, conditions spécifiques.

### Pour l'apprentie.e

Exonération totale des charges sociales salariales (pour la part de la rémunération inférieure ou égale à 79% du SMIC)

**Aide au permis de conduire (cat. B) : 500 €**

**Double statut : salarié & étudiant**

**Un gain d'expérience et un développement de nouvelles compétences !**

**Aides supplémentaires de l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap**

## QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1ère année	27% du Smic, soit <b>477,07 €</b>	43% du Smic, soit <b>759,77 €</b>	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit <b>936,47 €</b> et 53% du salaire minimum conventionnel*	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic (1 766,92 €) et le salaire minimum conventionnel*
2ème année	39% du Smic, soit <b>689,10 €</b>	51% du Smic, soit <b>901,13 €</b>	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit <b>1 077,82 €</b> et 61% du salaire minimum conventionnel*	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic (1 766,92 €) et le salaire minimum conventionnel*

Le calcul se base sur le **SMIC=1 766,92 € brut mensuel** au 01/01/2024.

La rémunération peut être supérieure si l'accord collectif applicable de l'entreprise le prévoit.

\*correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

Pour plus d'info : retrouvez le **SIMULATEUR DE CALCUL DE RÉMUNÉRATION ET D'AIDES AUX EMPLOYEURS** sur [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr)

Votre interlocutrice



**CORALIE FORINI**

CHARGÉE DE L'APPRENTISSAGE & DE COMMUNICATION



04 92 53 61 19  
 apprentissage@cpe-as.fr

CPE-cfa

Immeuble Le Neptune  
 140, bd. Georges Pompidou  
 05000 GAP



[www.cpe-cfa.fr](http://www.cpe-cfa.fr)

Accessible à toutes personnes en situation de handicap ; nous consulter pour des aménagements spécifiques.